MANUEL UTILISATEUR
BATTERIES RACKMOUNT 51.2V



Énergie Volthium inc. | T. 514.989.9586 | info@volthium.com | www.volthium.com

SOMMAIRE

Description
P.03

Tension de charge et courant
Terminaux
Disjoncteur
Mise en parallèle
P.04

Adressage
Communication
P.05

Paramétrage de la communication aux onduleurs populaires
P.05-07

Connexion à Victron
RS-485 et CAN simultané
Environnement d'utilisation
P.08

Fonctionnement de la fonction autochauffant
Précautions
P.09

Environnement d'utilisation
P.10

Garantie limitée de dix (10) ans d'Énergie Volthium Inc.
P.11-15

Description

Notre série de batteries Rackmount est composée de cellules prismatiques square cell de 102AH, certifiés UL1973, UL1642, CSA UL9540A, IEC62133, IEC62660. Elles sont munies d'un BMS interne offrant toutes les protections électroniques (courant de décharge trop élevée, courant de charge trop élevée, surveillance des cellules, balancement automatique, protection contre la charge au froid et plusieurs autres).

Les batteries aussi sont dotées d'un disjoncteur physique NADER UL1077.

L'assemblage complet de la batterie a été certifié par CSA et preuve de certification figure sur la batterie.

Les batteries 24V sont composées de 8 cellules en série et la série 48V est composée de 16 cellules LFP en série.



N°	Nom	Fonction	Remarques
1	Terminal	Borne positive	M8 = 8mm = 5/16"
2	Terminal	Borne négative	M8 = 8mm = 5/16"
3	GND	GND	
4	MCB	Disjoncteur physique	
5	ID	Battery Address	
6	CAN	CAN Port	
7	RS485	RS485 Port	
8	Battery-COMM	Communication Port	
9	Reset	Reset	Re-boot le BMS
10	ALM	ALM LED	Indique une alerte du BMS
11	RUN	RUN LED	Clignote quand la batterie charge ou décharge
12	SOC	LED indicateur état de charge	1 LED = 0 - 25% \| 2 LED = 25 - 50% \| 3 LED = 50 - 75% \| 4 LED = 75 - 100%
13	Bouton On/Off	Batterie On/Off	Disjoncteur MCB soit être en OFF avant d'ouvrir ou fermer l'alimentation du BMS

Tension de charge et courant

Description	Batterie 51.2V
Bulk	56V
Absorption (30 minutes ou 5% courant de queue)	56V
Float	54.4V
Courant de charge par unité	100A
Voltage de déconnexion interne (BMS)	43.2 - 44.7V

Terminaux

Les batteries de 10 kWh sont munies de connecteurs M8 (deux positifs, deux negatifs).

Les batteries de 5 kWh sont muni de connecteurs Surlok compatibles avec un calibre de AWG-2 à AWG-2/0.

Ceux-ci sont de marque Amphenol. Les modèles de terminaux fixés à la batterie (« Receptacle ») sont « SLPPB35BNO » pour le positif et « SLPPB35BNB » pour le négatif. Ils sont compatibles uniquement avec un terminal de type « PLUG » de marque Amphenol Surlok.

Voici un exemple de connecteur compatible (noir) : « SLPPB35BNB ».

Voici un exemple de connecteur compatible (positif) : « SLPPB35BNB ».

Vous trouverez à la dernière page du document tous les détails et la nomenclature des numéros de modèles Surlok. Vous trouverez des connecteurs officiels chez DigiKey, Newark et Mouser. Les réceptacles Surlok utilisés sur la batterie sont certifiés UL1977.

Disjoncteur

Les batteries sont dotées d'un disjoncteur physique NADER 125A (150A 10 sec), certifié UL1077 et CSA C22.2 No. 235-04.

Mise en parallèle

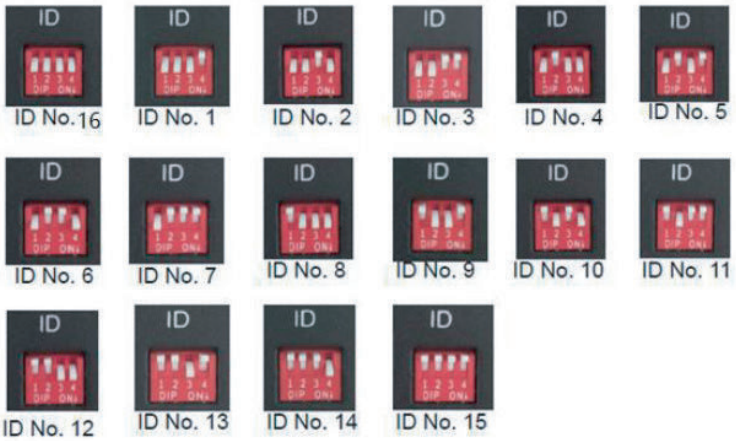
Quand le courant continu de la banque de batteries dépasse 150A, nous suggérons l'utilisation d'une barre omnibus (bus bar). Chaque batterie ira se connecter à la barre omnibus à l'aide d'un câble AWG-2, et ensuite de la barre omnibus vers vos équipements avec le câble de votre choix.

Les batteries peuvent être connectées en parallèle mêmes si elles ne sont pas au même niveau de charge.

En effet, les batteries sont munies d'un régulateur de charge entrante. Cela dit, si vous envoyer à la batterie un courant de charge supérieur à sa limite programmée au BMS (ex : 154A), la batterie activera son régulateur, et ainsi le courant maximal entrant sera de 9 ampères. Ainsi, si une batterie pleine est connectée en parallèle la batterie vide, cette dernière activera automatiquement son régulateur intégré. Prendre note que le BMS va désactiver le régulateur après 3 minutes, et le réactiver au besoin, de façon automatique.

Adressage

Il est important de définir une adresse différente pour chacune des batteries, à l'aide des Dip Switch.
Chaque batterie possède 4 petits interrupteurs. En fonction du protocole utilisé, l'assignement des adresses peut varier.
Par exemple, pour une seule batterie, mettre les 3 premiers interrupteurs à off, et la dernière à ON.
Pour les autres configurations, vous référez au diagramme ci-dessous.



Communication

Les batteries RACK de Volthium intègrent les protocoles de communication RS485 et CANBUS. À travers la communication, les batteries vont pousser les paramètres de charge. L'installateur peut manuellement entrer les paramètres de charge des appareils, ou bien configurer les appareils de sorte que la batterie pousse les paramètres. Les paramètres que la batterie pousse sont conservateurs et ont pour but de favoriser une durée de vie maximale aux batteries.

- Le logiciel (par défaut) des batteries va pousser un bulk de 55.0V et un Float de 54V.
- Les batteries 5 KW vont pousser un paramètre de courant :
 - de recharge à 50 AMP.
 - de décharge à 100 AMP.
- Les batteries 10 KW vont pousser un paramètre de courant :
 - de recharge à 90 AMP.
 - de décharge à 150 AMP.

Paramétrage de la communication aux onduleurs populaires

GROWATT (en RS485)
Relier les batteries entre elles via les ports RS485 uniquement. Chaque batterie dispose de deux ports RS485, permettant une interconnexion facile d'une batterie à l'autre.

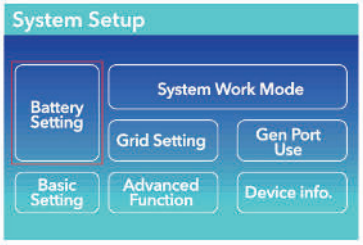
- Mettre la première batterie (maître) à la position ID #2, et les suivantes dans l'ordre (3-4-5-6…).
- Aucune batterie n'a la position #1, c'est normal !
- Relier la batterie avec l'ID #2 depuis son port RS485 vers l'onduleur avec un câble réseau standard.
- Utiliser le paramétrage USE de Growatt. Le paramétrage de USE2 est conçu pour des batteries sans BMS.

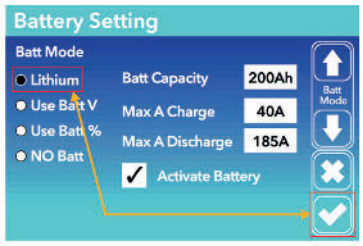
Solark (en CAN)
Relier les batteries entre elles via les ports « Battery-Comm » uniquement. Chaque batterie dispose de deux ports « Battery-Comm », permettant une interconnexion facile d'une batterie à l'autre.

- Mettre la première batterie (maître) à la position ID #1, et les suivantes dans l'ordre (3-4-5-6…).
- Veuillez vous assurez de ne pas avoir utilisé l'adresse ID #2.
- Relier la batterie avec l'ID #1 depuis son port CAN vers l'onduleur avec un câble réseau standard, jusqu'au port CAN du Solark.
- Mettre en fonction l'alimentation du Solark avec les batteries.
- Veuillez paramétrer le type de batterie de sorte que l'onduleur puisse communiquer avec le BMS de la batterie Volthium.

• Veuillez paramétrer le type de batterie de sorte que l'onduleur puisse communiquer avec le BMS de la batterie Volthium.



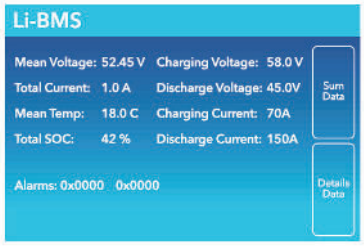








• Attendre 3 minutes et les valeurs du BMS seront accessibles sur l'écran de l'onduleur.

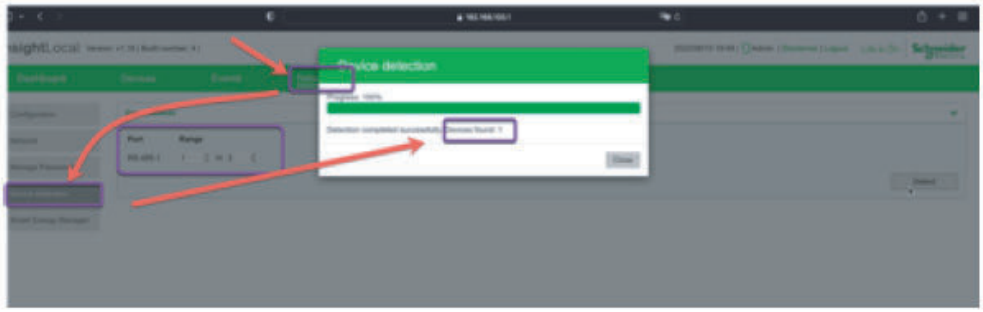


Schneider (en RS485)

- Mettre à jour la batterie avec le micrologiciel (firmware) de Schneider disponible auprès du service technique de Volthium. Le câble RS485-USB sera nécessaire.
- Relier les batteries entre elles via les ports Battery Comm uniquement. Chaque batterie dispose de deux ports Battery Comm, permettant une interconnexion facile d'une batterie à l'autre.
- Mettre la première batterie (maître) à la position ID #1, et les suivantes dans l'ordre (2-3-4-5-...).
- Brancher un câble standard réseau dans le port RS485 de disponible de la batterie ayant l'ID #1, et couper l'autre extrémité du câble RJ45 afin de dénuder les brins blanc-brun et brun (7 et 8).
- Brancher le brin blanc-brun dans la connectique RS485-A du HomeInsight de Schneider (PIN 9 sur le HomeInsight) Note: le BMS ne peut être connecter directement au ports de communication Xanbus.
- Brancher le brin brun dans la connectique RS485-B du HomeInsight de Schneider (PIN 11 sur le HomeInsight)



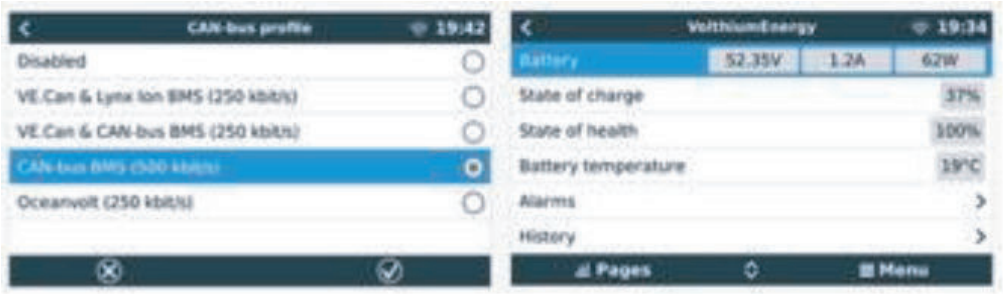
- Dans le portail en ligne de Schneider, dans le menu horizontal verdoyant, aller dans « Setup », puis dans le menu vertical de gauche, cliquer sur « Configuration », puis dans la page à l'écran, cliquer sur « Modbus Setting », et mettez la vitesse du port du « Serial PORT A » à 19 200 bauds.
- Toujours dans le portail en ligne de Schneider, allez dans « Setup » du menu horizontal, appuyer sur « Device Detection », puis entrez le « Range » d'adresses que vous avez. Si vous avez une seule batterie, mettez de 1 à 2 comme dans l'exemple :



- Appuyez sur « Close ». Voilà, la batterie va apparaître dans vos « Devices ».

Connexion à Victron

- Relier les batteries entre elles via les ports « Battery-Comm » uniquement à l'aide de câbles réseau standard.
 Chaque batterie dispose de deux ports « Battery-Comm », permettant une interconnexion facile d'une batterie à l'autre.
 - Mettre la première batterie (maître) à la position ID#1, et les suivantes dans l'ordre (3-4-5-6…).
 - Veuillez vous assurez de ne pas avoir utilisé l'adresse ID #2.
 - Relier la batterie avec l'ID #1 depuis son port CAN vers l'appareil VenusOS, avec un câble VE.CAN RJ-45, jusqu'au port BMS-CAN de l'appareil VenusOS de Victron.
- Si votre appareil VenusOS n'a pas de port BMS-CAN, vous pouvez utiliser le port VE.CAN à condition de programmer la vitesse de transmission du port dans les paramètres de VenusOS (500kb/s BMS-CAN).
- Pour ce faire, naviguez dans le système d'exploitation Venus pour vous rendre dans « Settings » « Services » Can-Profile.



- Pour finir, utilisez un connecteur Victron de terminaison pour fermer la boucle de communication.
 Prendre note que vous ne pouvez pas fermer la boucle sur la batterie avec cet adaptateur de terminaison.

Fabriquer son câble soi-même (VE.CAN). Voici le Pin-Out

Description	
Type A : côté batterie	B-V, Vert, B-Orange, Bleu, B-Bleu, Orange, B-Brun, Brun
VE.Can : Côté matériel Victron	B-vert, Vert. Orange, B-Brun, B-orange, Brun, Bleu, B-bleu

RS-485 et CAN simultané

Si vous voulez utiliser la communication RS-485 avec un ordinateur en plus de la connexion avec Victron, alors chacune des batteries sera reliées entres-elles avec 2 câbles réseaux droits. L'adressage restera le même. Comprenez que la liaison RS-485 est indépendante de la liaison CAN.

Environnement d'utilisation

Type	Points requis
Température d'utilisation	Range de fonctionnement : -20°C ~+60°C
Température d'entreposage	-20 °C ~ +60 °C
Humidité relative	<95 %
Pression atmosphérique	86kPa~106kPa
Essentiels	Pas de poussière conductrice et de gaz corrosif, pas de vibration. Tenir à l'écart de la chaleur et des flammes.

Fonctionnement de la fonction autochauffant

Les batteries intégrant un système autochauffant verront celui-ci s'activer lorsqu'une charge externe est envoyée dans le système et que la température interne de la batterie est sous zéro. Ainsi, lorsque la batterie est connectée à un chargeur ou à toute autre source énergétique (solaire, génératrice, éolienne ou autres), le BMS utilisera tout d'abord le courant entrant pour bâtir une chaleur interne de 11 °C puis par la suite, commencera la charge de la batterie. La source d'énergie doit être d'au minimum 6A pour les batteries de 5Kw et 8A pour les batteries de 10Kw, pour que le système autochauffant démarre. Le système sera en mesure de faire passer la batterie de -20 °C à 11 °C en 2 heures seulement.

La batterie n'utilise jamais sa propre énergie pour faire fonctionner le système de chauffage.

Précautions

Veuillez lire et respecter les conditions suivantes d'installation et d'utilisation de la batterie, une installation incorrecte en utilisant la batterie peut entraîner des blessures corporelles ou endommager le produit.

1. Ne pas jeter la batterie dans l'eau. Entreposer les batteries dans un environnement frais et sec lorsqu'elles ne sont pas utilisées.

2. Ne pas mettre la batterie au feu, ni chauffer la batterie afin d'éviter une explosion ou d'autres incidents dangereux.

3. Lorsque vous chargez la batterie, veuillez choisir un équipement de charge spécialisée et suivez les procédures correctes, n'utilisez pas de chargeurs inadéquats.

4. Ne pas inverser les bornes positives et négatives, ne pas connecter la batterie directement à l'alimentation CA, éviter les courts-circuits de la batterie.

5. Ne pas utiliser des piles de fabricants différents ou de types différents ensemble, et ne pas utiliser des piles usagées avec des piles neuves.

6. Ne pas utiliser la batterie lorsqu'elle devient chaude, se gonfle, se déforme ou fuit.

7. Ne pas percer la batterie avec un clou ou tout autre objet pointu; ne jetez pas, ne tamponnez pas, n'heurtez pas la batterie.

8. Ne pas ouvrir ou essayer de réparer la batterie lorsqu'elle est défectueuse. Garantie invalide si la batterie est réparée ou démontée.

9. Les batteries sont à moitié chargées avant l'expédition, n'utilisez pas la batterie si elle est chaude, bombée ou si elle a une odeur anormale et ainsi de suite, et informez-en le service après-vente immédiatement.

10. Si vous avez besoin d'entreposer la batterie pendant une longue période, veuillez charger et décharger la batterie tous les trois mois pour assurer les meilleures performances, et le meilleur état de charge pour l'entreposage se situe entre 50 % ~ 60 %.

11. Utiliser la batterie seulement dans la plage de température définie dans le manuel de l'utilisateur.

12. L'état de charge des batteries est de 50 % avant l'expédition, veuillez charger la batterie avant l'utilisation.

⚠ Si vous rencontrez des problèmes techniques particuliers non mentionnés ci-haut, veuillez contacter le personnel technique.

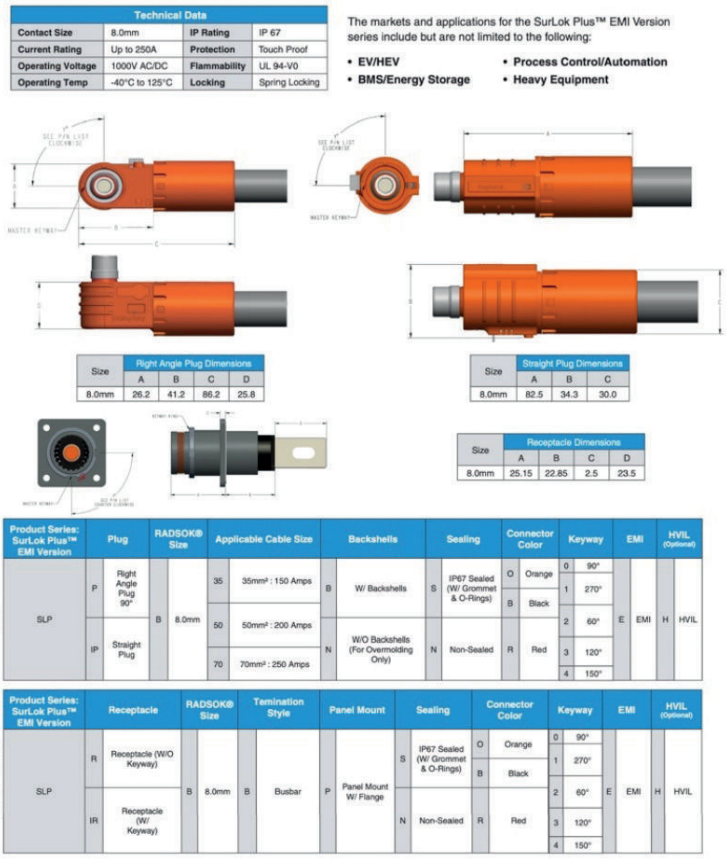
Environnement d'utilisation

25.6V 200Ah - 50A en décharge

SOC	Voltage
100%	27.01
90%	26.02
80%	25.98
70%	25.87
60%	25.72
50%	25.66
40%	25.57
30%	25.40
20%	25.14
10%	24.71
0%	21.64

51.2V 200Ah - 50A en décharge

SOC	Voltage
100%	54.53
90%	52.35
80%	52.29
70%	52.10
60%	51.81
50%	51.70
40%	51.55
30%	51.28
20%	50.85
10%	50.09
0%	47.31



Technical Data			
Contact Size	8.0mm	IP Rating	IP 67
Current Rating	Up to 250A	Protection	Touch Proof
Operating Voltage	1000V AC/DC	Flammability	UL 94-V0
Operating Temp	-40°C to 125°C	Locking	Spring Locking

The markets and applications for the SurLok Plus™ EMI Version series include but are not limited to the following:

- **EV/HEV**
- **BMS/Energy Storage**
- **Process Control/Automation**
- **Heavy Equipment**

Size	Right Angle Plug Dimensions			
	A	B	C	D
8.0mm	26.2	41.2	86.2	25.8

Size	Straight Plug Dimensions		
	A	B	C
8.0mm	82.5	34.3	30.0

Size	Receptacle Dimensions			
	A	B	C	D
8.0mm	25.15	22.85	2.5	23.5

PLUG

Product Series: SurLok Plus™ EMI Version		Plug		RADSOK® Size		Applicable Cable Size		Backshells		Sealing		Connector Color		Keyway		EMI		HVIL (Optional)	
SLP	P	Right Angle Plug 90°	B	8.0mm	35	35mm² : 150 Amps	B	W/ Backshells	S	IP67 Sealed (W/ Grommet & O-Rings)	O	Orange	0	90°	E	EMI	H	HVIL	
	IP	Straight Plug			50	50mm² : 200 Amps					B	Black	1	270°					
					70	70mm² : 250 Amps	N	W/O Backshells (For Overmolding Only)	N	Non-Sealed	R	Red	2	60°					
													3	120°					
													4	150°					

RECEPTACLE

Product Series: SurLok Plus™ EMI Version		Receptacle		RADSOK® Size		Termination Style		Panel Mount		Sealing		Connector Color		Keyway		EMI		HVIL (Optional)	
SLP	R	Receptacle (W/O Keyway)	B	8.0mm	B	Busbar	P	Panel Mount W/ Flange	S	IP67 Sealed (W/ Grommet & O-Rings)	O	Orange	0	90°	E	EMI	H	HVIL	
	IR	Receptacle (W/ Keyway)							N	Non-Sealed	B	Black	1	270°					
											R	Red	2	60°					
													3	120°					
													4	150°					

Garantie limitée de dix (10) ans d'Énergie Volthium Inc.

Applicable aux batteries de marque Volthium uniquement

REMARQUE IMPORTANTE :

EN UTILISANT VOTRE BATTERIE DE MARQUE VOLTHIUM, VOUS ACCEPTEZ D'ÊTRE LIÉ PAR LES CONDITIONS DE LA GARANTIE LIMITÉE DE DIX (10) ANS DE VOLTHIUM (LA « GARANTIE ») DÉFINIES CI-DESSOUS.

N'UTILISEZ PAS VOTRE BATTERIE AVANT D'AVOIR LU LES CONDITIONS DE LA PRÉSENTE GARANTIE. SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS LES CONDITIONS DE LA PRÉSENTE GARANTIE, N'UTILISEZ PAS LA BATTERIE ET RETOURNEZ-LA AU COURS DE LA PÉRIODE DE RETOUR INDIQUÉE DANS LA POLITIQUE DE RETOUR D'ÉNERGIE VOLTHIUM INC. (ACCESSIBLE AU WWW.VOLTHIUM.COM NOTE : INSÉRIER LIEN VERS LA PAGE DE LA POLITIQUE DE RETOUR) AU SIÈGE SOCIAL D'ÉNERGIE VOLTHIUM INC. OU AU DISTRIBUTEUR AGRÉÉ AUPRÈS DUQUEL VOUS AVEZ ACHETÉ LE PRODUIT POUR OBTENIR UN REMBOURSEMENT.

APPLICATION DES LOIS SUR LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR À LA PRÉSENTE GARANTIE

LA PRÉSENTE GARANTIE VOUS OCTROIE DES DROITS PARTICULIERS RECONNUS PAR LA LOI. VOUS POUVEZ ÉGALEMENT DISPOSER D'AUTRES DROITS EN FONCTION DE VOTRE PROVINCE DE RÉSIDENCE. SAUF DANS LA MESURE PERMISE PAR LES LOIS APPLICABLES, ÉNERGIE VOLTHIUM INC. N'EXCLUT, NE LIMITE, NI NE SUSPEND LES AUTRES DROITS DONT VOUS POUVEZ DISPOSER, Y COMPRIS LES DROITS QUI PEUVENT DÉCOULER DE LA NON-CONFORMITÉ D'UN CONTRAT DE VENTE. IL VOUS INCOMBE DE CONSULTER LES LOIS DE VOTRE PROVINCE AFIN DE BIEN COMPRENDRE VOS DROITS.

Les résidents du Québec sont assujettis à la législation sur la protection du consommateur de cette province.

LIMITATIONS DE GARANTIE SOUS RÉSERVE DES LOIS SUR LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR

APPLICABLE PARTOUT AU CANADA, SAUF AU QUÉBEC : DANS LA MESURE PERMISE PAR LES LOIS APPLICABLES, LA PRÉSENTE GARANTIE ET LES RECOURS QUI Y SONT DÉCRITS REMPLACENT LES AUTRES GARANTIES, RECOURS ET CONDITIONS DE TOUTE NATURE, QU'ILS SOIENT VERBAUX OU ÉCRITS, PRÉVUS PAR LA LOI, EXPRÈS OU IMPLICITES. ÉNERGIE VOLTHIUM INC. REJETTE DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI TOUTE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DES GARANTIES PRÉVUES PAR LA LOI OU IMPLICITES, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER ET LES GARANTIES CONTRE LES VICES CACHÉS. DANS LA MESURE OÙ CES GARANTIES NE PEUVENT PAS ÊTRE REJETÉES, ÉNERGIE VOLTHIUM INC. LIMITE LA DURÉE DE VALIDITÉ DESDITES GARANTIES ET LES RECOURS APPLICABLES À LA DURÉE DE LA PRÉSENTE GARANTIE EXPRESSE ET, À L'ENTIÈRE DISCRÉTION D'ÉNERGIE VOLTHIUM INC., AUX SERVICES DE RÉPARATION OU DE REMPLACEMENT DÉCRITS CI-DESSOUS. CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS LA LIMITATION DE LA DURÉE DE VALIDITÉ (OU DES CONDITIONS) DES GARANTIES IMPLICITES, IL EST POSSIBLE QUE LA LIMITATION MENTIONNÉE CI-DESSUS NE S'APPLIQUE PAS À VOUS.

COUVERTURE DE LA PRÉSENTE GARANTIE

Énergie Volthium Inc. situé au 100-2600, boul. Ford, Châteauguay (Québec) J6J 4Z2 au Canada garantit les batteries de marque Volthium (« batteries Volthium ») contre les défauts de fabrication et de fonctionnement, si elles ont été utilisées normalement et selon les directives publiées par Énergie Volthium Inc., pour une période de DIX (10) ANS à compter de la date de l'achat au détail (déterminée par le reçu de vente du client) de l'utilisateur final (« période de garantie »). Les directives publiées par Énergie Volthium Inc. comprennent notamment les informations contenues dans les caractéristiques techniques, les guides d'utilisation et les communications de service.

Énergie Volthium Inc. garantit que chaque batterie de marque Volthium vendue par Énergie Volthium Inc. ou l'un de ses distributeurs ou revendeurs autorisés est exempte de tout défaut de fonctionnement pendant une période de 10 ans à compter de la date de vente déterminée par le reçu de vente du client et/ou la facture.

Sous réserve des exclusions énumérées ci-dessous, le fabricant réparera la batterie de marque Volthium si celle-ci est réparable, remplacera ou créditera, la batterie de marque Volthium et/ou les pièces de ladite batterie, si les composantes en question sont jugées défectueuses.

Durant les quatre (4) premières années de vie de votre batterie de marque Volthium, si applicable selon cette garantie limitée, le montant couvert pour une nouvelle batterie de remplacement sera de 100%. À partir du premier jour de la 5e année de vie de votre batterie de marque Volthium, si applicable selon la garantie, le montant couvert pour une nouvelle batterie de marque Volthium de remplacement sera déterminé selon le tableau ci-dessous :

Nombre d'années de vie de la batterie de marque Volthium défectueuse respectant la garantie	% du montant couvert pour la batterie de marque Volthium de remplacement équivalente incluse dans la garantie
5 ans	60%
6 ans	50%
7 ans	40%
8 ans	30%
9 ans	20%
10 ans	15%

Les montants accordés ci-dessus sont toujours conditionnels au retour de la batterie défectueuse de marque Volthium à Énergie Volthium Inc. avec facture.

Déclaration de garantie

Cette garantie est la seule garantie légitime supportée par Énergie Volthium Inc. En aucun cas, Énergie Volthium Inc. ne peut être tenu responsable de toute perte ou dommage de toute autre nature, qu'il soit direct ou indirect, en lien avec les batteries de marque Volthium. La garantie s'entend comme étant l'accord exclusif entre les parties concernant l'objet des présentes. Aucun employé d'Énergie Volthium Inc. n'est autorisé à offrir une garantie en plus de celle-ci.

Garantie non transférable

La garantie est à l'acheteur d'origine de batteries de marque Volthium et n'est pas transférable à toute autre personne physique ou morale.

CE QUI N'EST PAS COUVERT PAR LA PRÉSENTE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique pas aux produits qui ne sont pas de marque Volthium, même s'ils sont inclus dans l'emballage ou vendus avec des batteries Volthium. Cela n'affecte pas les droits dont vous disposez en vertu de la Loi sur la protection du consommateur. Les fabricants et/ou fournisseurs autres qu'Énergie Volthium Inc. peuvent fournir leurs propres garanties. Communiquez avec eux pour de plus amples renseignements. Énergie Volthium Inc. n'est pas responsable des dommages découlant du non-respect des instructions sur l'utilisation des batteries Volthium.

La présente garantie ne s'applique pas :

a) Aux dommages imputables à une utilisation des batteries Volthium non conforme aux directives d'Énergie Volthium Inc. ;

b) Aux dommages imputables à une mauvaise installation, y compris mais sans s'y limiter, tels que connexions de bornes desserrées, câblage sous-dimensionné, connexions incorrectes (série et parallèle) pour les exigences de tension et ampères-heures souhaités ou connexions à polarité inversée ;

c) Aux dommages imputables à un mauvais entretien, y compris mais sans s'y limiter, tels que des conditions de stockage inappropriées telles que définies par le fabricant, une exposition à des températures extrêmement chaudes ou froides, au feu, au gel, au soleil, à l'eau ou au sel marin ;

d) Aux dommages imputables à un accident, y compris mais sans s'y limiter, tels qu'une mauvaise utilisation, un incendie, un contact d'un liquide, à un tremblement de terre ou à toute autre cause externe ;

e) Aux dommages cosmétiques, notamment les égratignures, le bossellement et le bris des pièces en plastique des ports, sauf si le défaut est survenu en raison d'un vice matériel ou de fabrication ;

f) Aux dommages imputables à une utilisation pour des applications autres que celles pour lesquelles la batterie Volthium a été conçue et destinée ;

g) Aux dommages imputables à une utilisation avec une composante ou un produit tiers qui ne satisfont pas aux caractéristiques techniques des batteries Volthium (accessibles dans les caractéristiques techniques de chaque batterie ainsi qu'en magasin) et approuvés par Énergie Volthium Inc., y compris mais sans s'y limiter, tels que les chargeurs ou onduleurs ;

h) Aux dommages imputables à l'entretien (y compris la charge, la mise à niveau et l'extension) réalisé par toute personne qui n'est pas un employé d'Énergie Volthium Inc. ou l'un de ses distributeurs ou revendeurs autorisés ;

i) Aux dommages imputables à une batterie de marque Volthium qui a été modifié pour changer sensiblement ou totalement la fonctionnalité ou la capacité sans l'autorisation écrite d'Énergie Volthium Inc. ;

j) Aux dommages imputables résultant d'une usure normale ou du vieillissement normal des batteries Volthium ;

k) Aux dommages imputables à une utilisation excessive des batteries de marque Volthium. Énergie Volthium Inc. se réserve le droit de refuser une demande de garantie s'il est déterminé, lors de l'inspection, que le produit a atteint sa fin de vie normale même s'il demeure dans sa période de garantie ;

l) Lorsque le numéro de série des batteries de marque Volthium a été retiré ou dégradé ;

m) Aux dommages imputables causés par une collision ;

n) Lorsque la batterie de marque Volthium a été ouverte, percée, modifiée ou altérée ;

o) Aux composantes non essentielles au fonctionnement de la batterie (garantie de l'écran LCD limitée à un (1) an et garantie du dispositif Bluetooth intégré limitée à un (1) an) ;

p) Lorsqu'Énergie Volthium Inc. reçoit d'une autorité publique compétente des informations indiquant que le produit a été volé ou que vous êtes dans l'impossibilité de prouver que vous êtes l'utilisateur autorisé du produit (en présentant votre preuve d'achat).

VOS RESPONSABILITÉS

Avant de vous offrir le service de garantie, Énergie Volthium Inc. ou l'un de ses distributeurs ou revendeurs autorisés exigeront que vous fournissiez les détails de votre preuve d'achat, que vous répondiez à des questions conçues pour faciliter le diagnostic des problèmes potentiels et que vous suiviez les procédures établies par Énergie Volthium Inc. pour bénéficier du service de garantie.

VOS RESPONSABILITÉS

Avant de vous offrir le service de garantie, Énergie Volthium Inc. ou l'un de ses distributeurs ou revendeurs autorisés exigeront que vous fournissiez les détails de votre preuve d'achat, que vous répondiez à des questions conçues pour faciliter le diagnostic des problèmes potentiels et que vous suiviez les procédures établies par Énergie Volthium Inc. pour bénéficier du service de garantie.

CE QU'ÉNERGIE VOLTHIUM INC. FERA EN CAS DE VIOLATION DE LA PRÉSENTE GARANTIE

Si, durant la période de garantie, vous soumettez une réclamation valide à Énergie Volthium Inc., Énergie Volthium Inc. peut à sa discrétion :

(i) réparer votre batterie de marque Volthium en utilisant des pièces authentiques neuves d'Énergie Volthium Inc. ;

(ii) remplacer la batterie de marque Volthium par une batterie de marque Volthium du même modèle ou un modèle plus récent.

Lors du remplacement d'une pièce ou d'une batterie de marque Volthium, la batterie de marque Volthium de remplacement devient votre propriété et la batterie de marque Volthium remplacée devient la propriété d'Énergie Volthium Inc.

MODALITÉS POUR SE PRÉVALOIR DU SERVICE DE GARANTIE

Si votre batterie de marque Volthium ne fonctionne pas correctement, communiquez avec le soutien technique d'Énergie Volthium Inc. Notre équipe vous aidera à déterminer si votre batterie de marque Volthium doit être soumis aux services de réparation ou de remplacement et, le cas échéant, vous indiquera la manière dont Énergie Volthium Inc. prévoit effectuer la prestation de service. D'autres frais peuvent s'appliquer lorsque vous communiquez avec Énergie Volthium Inc. par téléphone en fonction de votre emplacement.

OPTIONS DU SERVICE DE GARANTIE

Pour soumettre une demande de garantie, veuillez contacter Énergie Volthium Inc. par courriel à support@volthium.com ou au 514-989-9586 avant de procéder à l'une des deux options ci-dessous.

Énergie Volthium Inc. fournira le service de garantie selon l'une des options suivantes :

(i) Vous pouvez apporter votre batterie de marque Volthium à notre siège social situé au 100-2600, boul. Ford, Châteauguay (Québec) J6J 4Z2 au Canada. Les réparations sur votre batterie de marque Volthium seront effectuées sur place dans notre atelier de réparation. Après avoir été avisé que les réparations ont été effectuées, vous pourrez récupérer promptement votre batterie de marque Volthium.

(ii) Service de réparation par la poste. Si Énergie Volthium Inc. détermine que votre batterie de marque Volthium est admissible au service de réparation par la poste, Énergie Volthium Inc. vous fera parvenir des bordereaux d'expédition prépayés et, s'il y a lieu, le nécessaire d'emballage et les instructions d'emballage et d'expédition appropriés pour votre batterie de marque Volthium afin que vous puissiez l'expédier à notre siège social. Une fois les réparations effectuées, Énergie Volthium Inc. vous retournera votre batterie de marque Volthium. Énergie Volthium Inc. paiera les frais d'expédition à partir de votre emplacement et au retour à condition que les instructions d'emballage et d'expédition de votre batterie de marque Volthium soient respectées.

Énergie Volthium Inc. se réserve le droit de modifier la méthode ou l'option qu'Énergie Volthium Inc. choisit d'utiliser pour vous fournir le service de garantie, ainsi que les conditions d'admissibilité de votre batterie de marque Volthium à une méthode de service particulière.

LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ

SOUS RÉSERVE DES DISPOSITIONS DE LA PRÉSENTE GARANTIE ET DANS LA PLEINE MESURE PERMISE PAR LES LOIS APPLICABLES, ÉNERGIE VOLTHIUM INC. N'EST PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, PARTICULIERS OU ACCESSOIRES DÉCOULANT D'UNE VIOLATION DE GARANTIE OU DE CONDITION OU EN VERTU DE TOUTE AUTRE DISPOSITION LÉGALE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LA PERTE D'UTILISATION, LA PERTE DE RECETTES, LA PERTE DE PROFITS RÉELS OU ANTICIPÉS (DONT LA PERTE DE BÉNÉFICES RÉALISÉS PAR L'ENTREPRISE), LA PERTE DE L'UTILISATION DE FONDS, LA PERTE D'ÉCONOMIES ANTICIPÉES, LA PERTE DE CLIENTS, LA PERTE D'OCCASIONS D'AFFAIRES, LA PERTE D'ACHALANDAGE, LA PERTE DE RÉPUTATION ET LA PERTE DE DONNÉES OU LEUR ENDOMMAGEMENT, COMPROMISSION OU CORRUPTION, NI DES PERTES OU DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS CAUSÉS DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT.

CERTAINES PROVINCES NE PERMETTANT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS, IL EST POSSIBLE QUE LA PRÉCÉDENTE EXCLUSION OU LIMITATION NE S'APPLIQUE PAS À VOUS.

Les résidents du Québec sont assujettis à la législation sur la protection du consommateur de cette province.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Aucun employé d'Énergie Volthium Inc. ou distributeur ou revendeur autorisé n'est autorisé à apporter quelque modification, prorogation ou ajout que ce soit à la présente garantie. Si une quelconque disposition des présentes est jugée illégale ou non exécutoire, le caractère légal et exécutoire des dispositions restantes ne sera pas touché ni limité. La présente garantie sera régie et interprétée en vertu des lois du pays dans lequel la batterie de marque Volthium a été achetée. Énergie Volthium Inc. ou ses ayants droit sont les garants en vertu de la présente garantie.

POLITIQUE DE RETOUR ET DE REMBOURSEMENT

Si vous n'êtes pas entièrement satisfait de votre achat, nous sommes là pour vous aider.

Retour

Vous avez quatorze (14) jours civils pour retourner votre batterie de marque Volthium à partir de la date d'achat identifiée sur votre facture ou la date d'expédition de votre batterie de marque Volthium. Pour être éligible à un retour, votre batterie de marque Volthium doit être neuve (boite scellée) et n'avoir jamais été utilisée. Gardez l'emballage d'origine pendant 45 jours. Votre batterie de marque Volthium doit être dans son emballage d'origine. Votre batterie de marque Volthium doit avoir le reçu (facture) ou la preuve d'achat. Aucun retour ne sera accepté sans votre facture et numéro étiquette code barre sécurisé.

Remboursement

Une fois que nous aurons reçu votre batterie de marque Volthium, nous l'inspecterons et vous informerons que nous avons reçu votre batterie de marque Volthium retournée.

Nous procéderons au remboursement immédiatement après avoir inspecté votre batterie de marque Volthium et confirmé l'éligibilité de celle-ci.

Livraison

Vous serez responsable du paiement de vos propres frais d'expédition pour le retour de votre batterie de marque Volthium. Les frais de livraison ne sont pas remboursables. Si vous recevez un remboursement, les frais de retour seront déduits de votre remboursement, le cas échéant.

Si vous avez des questions sur la façon de nous retourner votre batterie de marque Volthium, veuillez nous contacter par courriel à support@volthium.com ou au 514-989-9586.